

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE
ARRONDISSEMENT : Mende
CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 048-214800914-20240228-03_2024-DE

Berger
Levrault

Nombre

| | |
|----------------------------|---|
| de conseillers en exercice | 7 |
| de présents | 7 |
| de votants | 7 |

N° 03/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28/10/2019**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28/02/2024**

**OBJET CHANGEMENTS DES FENETRES, PORTE D'ENTREE DES
LOGEMENTS DE LA MAIRIE et CHANGEMENT DES DEUX FENETRES DE LA
MAIRIE**

L'an deux mille vingt-quatre et vingt-huit février à 14 H00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : Mme Josyane PAGES, Mrs Roger BRUN, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Mme Valérie CHAYLA

Étaient absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr PERRET Nicolas ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle que des travaux sont nécessaires pour une amélioration énergétique de la mairie de MARCHASTEL et des 2 logements de la mairie.

. Ces travaux consistent à :

- changer les fenêtres des logements de la mairie, la porte d'entrée et la porte de garage
- changer les deux fenêtres de la mairie

Monsieur le maire indique que la commune a reçu un devis des menuisiers de l'Aubrac de 13595 € HT pour les logements de la mairie et de 2576 € HT pour la mairie

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- donne un avis favorable pour la réalisation de ce projet d'un montant de 16 171 € HT.
- mandate Monsieur le Maire pour obtenir les subventions maximum pour ce projet ,signer tous documents afférents à cette affaire et inscrire cette opération au budget 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 28/10/2019

Le Maire

